

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Santé (France) > Vieillesse (santé, France) > **Scandale des EHPAD privés (France) : un sparadrap sur une plaie béante**

Scandale des EHPAD privés (France) : un sparadrap sur une plaie béante

vendredi 18 mars 2022, par [DELAVIGNE Jean-Claude](#) (Date de rédaction antérieure : 17 mars 2022).

Les révélations de l'émission « Cash investigation » sur les EHPAD des groupes privés Korian et DomusVi ont succédé à celles du livre « les Fossoyeurs » sur le groupe ORPEA. Elles montrent que, partout, les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Sommaire

- [Indignation... en paroles](#)
- [« L'État se défausse une \(...\) »](#)

La course aux profits pour les actionnaires est l'objectif privilégié, « quoi qu'il en coûte » pour la vie et la santé des résidentEs et pour les conditions de travail des personnelEs : restrictions sur la nourriture, les protections d'hygiène, insuffisance et manque de formation des personnelEs, mais aussi montages financiers pour échapper à l'impôt tout en empochant le maximum d'argent public.

Indignation... en paroles

Face à ces scandales qu'elle fait semblant de découvrir, la Macronie reste égale à elle-même : un peu d'indignation en paroles, pour couvrir l'absence de toute mesure sérieuse, contre un système qu'elle n'a nulle envie d'attaquer. Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie, a dénoncé, avec des trémolos, les « pompes à fric », mais s'est contentée d'annoncer quelques mesures a minima qui n'inquiéteront guère les exploiters de « l'or gris ».

Les 7 500 EHPAD (publics et privés) seraient contrôlés dans les deux ans à venir, alors qu'actuellement 10 % le seraient chaque année. Dans ce but, une centaine de recrutements auraient lieu dans les ARS. Encore faudrait-il que ces inspections ne soient pas annoncées à l'avance, comme c'est le plus souvent le cas pour permettre aux directions de s'y préparer. Des contrôles sur la gestion financière sont aussi prévus, mais les possibilités d'investigation restent floues. De toute façon, la mise en place de ces dispositifs suppose une loi votée... lors du prochain quinquennat.

D'autres mesures relèvent plutôt du gadget : « enquête de satisfaction », renforcement des conseils de la vie sociale, publication d'indicateurs...



« L'État se défausse une nouvelle fois »

Tout au plus certains abus pourront être dénoncés, mais rien ne remet en cause un système qui permet à des entreprises privées de faire des profits exorbitants sur le dos des résidentEs, de leurs familles et en surexploitant le personnel, tout en en siphonnant l'argent public. Il n'y a surtout rien dans ce plan qui permette aux EHPAD (publics ou privés) de disposer des moyens permettant d'éviter la maltraitance institutionnelle.

Sans rire, la ministre prétend former les personnels à la « bien-traitance ». mais de quelle « bien-traitance » peut-il être question, quand faute de personnel, une aide-soignante dispose de cinq minutes pour faire une toilette ?

Le président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) résume assez bien la situation : « L'État se défausse une nouvelle fois : il va contrôler un système à qui il ne donne, lui-même, pas les moyens de fonctionner. Tout le monde sait qu'on ne s'occupe pas bien des personnes âgées, faute de moyens. Quand une voiture ne fonctionne pas, il ne faut pas la contrôler, mais la réparer ! »

Rien dans les annonces gouvernementales ne va dans le sens de ce qui doit rester l'objectif de nos luttes et de notre combat politique : un service public de la perte d'autonomie, financé à hauteur des besoins par la sécurité sociale.

Jean-Claude Delavigne

P.-S.

• Hebdo L'Anticapitaliste - 607 (17/03/2022). Publié le Jeudi 17 mars 2022 à 20h00 :
<https://lanticapitaliste.org/actualite/sante/scandale-des-ehpad-privés-un-sparadrap-sur-une-plaie-beaute>